



Sucy en Brie le 11 juillet 2019

COMMUNIQUÉ

Taxation des billets d'avions : un premier pas vers une fiscalité écologique

Le gouvernement a annoncé la mise en place d'une écotaxe à partir de 2020 sur les billets d'avions en partance du territoire français : nous ne pouvons que nous féliciter de ce premier pas, certes timide, mais qui a le courage de prendre enfin en considération l'énorme pollution engendrée par ce moyen de transport.

Le travail acharné de toutes les associations commence à porter ses fruits car le transport aérien, en s'exonérant de toute taxe environnementale auparavant, proposait des tarifs qu'aucun autre moyen de transport ne pouvait offrir à sa clientèle. Le minimum serait de s'aligner sur les tarifs du train.

Bien entendu nous sommes très loin encore de pouvoir couvrir ne serait ce qu'une infime partie du coût environnemental généré par l'avion, mais c'est une première étape.

Nous attendons d'autres mesures, notamment la taxation du kérosène, émanant du Parlement Européen.

Contact : Luc OFFENSTEIN 06 82 10 32 04